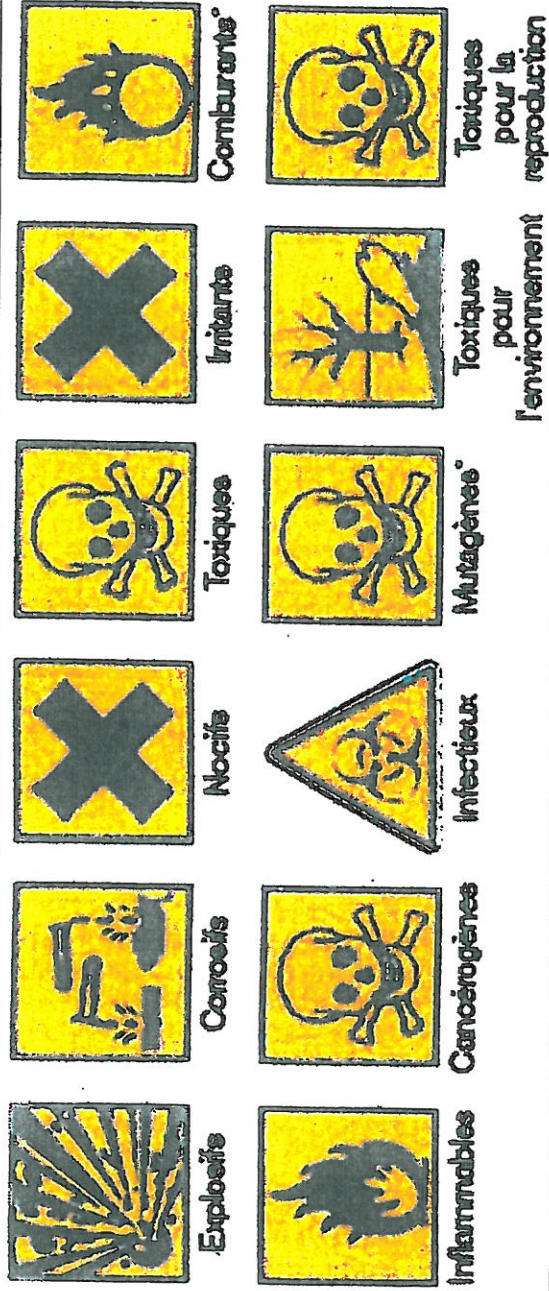


Article 121.9 du RSGEE: « Le prestataire de service de garde doit s'assurer que les produits toxiques et les produits d'entretien sont étiquetés clairement et entreposés hors de portée des enfants, dans un espace rangé sous clé et réservé à cette fin ».

LOGOS DES PRODUITS TOXIQUES



PRODUITS D'ENTRETIEN

Les contenants de produits d'entretien n'ont pas de logo, il faut alors lire les étiquettes. Selon Santé Canada, la plupart des produits d'entretien contiennent des substances chimiques. Nous vous recommandons de lire attentivement les étiquettes de vos produits d'entretien afin de déceler la présence de substances chimiques.

Substances chimiques	Exemples de produits d'entretien contenant une substance chimique
Ammoniaque	Nettoyants pour les vitres
Benzène *	Assainisseurs d'air, encens
Crésol et phénol *	Désinfectants
Éther de glycol	Nettoyants tout usage (formule puissante)
Éthoxylates et nonylphénol et nonylphénol	Détergents pour lessive, nettoyants tout usage
Formaldéhyde *	Assainisseurs d'air, détergents antibactériens pour la vaisselle, nettoyant pour les tapis
Hypochlorite de sodium – eau de javel	Poudres à récurer, désinfectants, produits de blanchiment
Naphtalène et paradichlorobenzène *	Antimites, blocs désodorisants
Perchloréthylène *	Dissolvants pour les tâches
Pesticides	Fongicides, insecticides
Phthalates *	Parfums dans les assouplissants et les détergents pour la lessive
Toluène *	Nettoyants tout usage

* Les produits suivis d'une étoile sont des composés organiques volatils (COV). Les COV ont la propriété de s'évaporer facilement à la température ambiante et de se répandre dans l'air sous forme de gaz.